

Axe Bourg-Saint-Maurice < > Séez

tous conviés à la concertation

L'Axe Bourg-Saint-Maurice<>Séez est la nouvelle voie proposée par le Département pour dévier les centres-villes de Bourg-Saint-Maurice et Séez, tout en améliorant le cadre de vie et la sécurité des habitants.

La concertation (selon les articles L.300-2 et R.300-1 du code de l'urbanisme) est ouverte à tous et se déroule pendant 3 mois, du 1^{er} avril au 30 juin 2010 sous plusieurs formes.

Expositions permanentes avec registres pour recueillir l'avis des visiteurs

Bourg-Saint-Maurice – Services techniques (523 rue de Pinon)

du lundi au vendredi de 8h00 à midi et de 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi à 16h30)

avec permanences de représentants du Département les 7 avril, 20 mai et 2 juin 2010 de 9h00 à midi et les 22 avril, 5 mai et 17 juin 2010 de 14h00 à 17h00

Séez - salle La Savoyarde (à côté de la mairie)

le matin du lundi au vendredi de 8h30 à midi

l'après-midi du lundi au jeudi de 14h00 à 17h30

avec permanences de représentants du Département les 7 avril, 20 mai et 2 juin 2010 de 14h00 à 17h00 et les 22 avril, 5 mai et 17 juin 2010 de 9h00 à midi

Landry - salle du conseil de la mairie

le matin du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30

l'après-midi les mardis et jeudis de 14h00 à 17h00

avec permanences de représentants du Département les 14 avril, 12 mai, 27 mai et 9 juin 2010 de 8h30 à 11h30 et les 29 avril et 24 juin 2010 de 14h00 à 17h00

Bellentre - salle du conseil de la mairie

du lundi au vendredi de 10h00 à midi et de 14h00 à 17h00 et le samedi de 10h00 à midi

avec permanences de représentants du Département les 14 avril, 12 mai, 27 mai et 9 juin 2010 de 14h00 à 17h00 et les 29 avril et 24 juin 2010 de 10h00 à midi

Réunions publiques

Landry le 19 avril 2010 à 18h30 (espace loisirs du Perrey)

Bellentre le 21 avril 2010 à 18h30 (salle des fêtes)

Bourg-Saint-Maurice le 6 mai 2010 à 20h00 (salle des fêtes)

Séez le 7 mai 2010 à 20h00 (foyer rural)

Exposition itinérante avec registres pour recueillir l'avis des visiteurs

Val d'Isère du 1^{er} au 15 avril 2010 centre des congrès Henri Oreiller (route de la Balme)
du lundi au vendredi de 9h00 à midi et de 14h00 à 18h00

Tignes du 16 au 30 avril 2010 en mairie
du lundi au vendredi de 9h00 à midi et de 14h00 à 18h00

Sainte-Foy-Tarentaise du 3 au 18 mai 2010 en mairie
le matin du lundi au vendredi de 9h00 à midi
l'après-midi les lundis, jeudis et vendredis de 14h00 à 17h00 et le mercredi de 14h00 à 18h00

Montvalezan du 19 mai au 2 juin 2010 en mairie
du lundi au vendredi de 9h00 à midi et de 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi à 16h30)

Villaroger du 3 au 16 juin 2010 en mairie
du mardi au jeudi de 8h15 à midi et de 13h30 à 17h30
le vendredi de 8h15 à midi

Les Chapelles du 17 au 30 juin 2010 en mairie
les lundis et jeudis de 14h00 à 16h00 et les mardis et vendredis de 17h00 à 19h00

Mise en ligne permanente de l'exposition et du dossier de concertation sur le site Internet du Conseil général (<http://www.cg73.fr>) avec possibilité de recueillir l'avis des internautes et information sur le déroulement de la concertation

Journal d'information diffusé dans toutes les boîtes aux lettres sur le canton de Bourg-Saint-Maurice et les communes de Landry et Bellentre

Rencontre par les représentants du Département de toute association ou personne qui en fait la demande par :

- courrier à Monsieur le Président du Conseil général – Hôtel du Département – BP 1802 – 73018 Chambéry Cedex
- téléphone au 04 79 96 75 51 du lundi au vendredi de 8h00 à midi et de 14h00 à 18h00
- courriel à drd@cg73.fr